

## PROCES VERBAL DU BUREAU

Séance du jeudi 7 mai 2026

Le Bureau, convoqué le 30 avril 2026, s'est réuni salle Robert SCHWINT à la City - 4 rue Gabriel Plançon à Besançon, sous la présidence de M. Ludovic FAGAUT, Président de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports pour le volet décisionnel : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16

La séance est ouverte à 14h40 et levée à 15h49

**Etaient présents** : Mme Catherine BARTHELET, Mme Marie-Jeanne BERNABEU, M. Franck BERNARD, M. René BLAISON, M. Emile BOURGEOIS, Mme Nathalie BOUVET, M. Patrick BOUZAT, M. Bruno CAIRE, M. Pascal DERIOT, M. Martial DEVAUX, M. Ludovic FAGAUT, Mme Anne FALGA, M. Hervé GROULT, Mme Marie GRUILLOT, M. Laurent JEUNET, M. Jean-François MENESTRIER, Mme Laurence MULOT CESARI, M. Anthony NAPPEZ, Mme Anne OLSZAK, M. Didier PAINEAU, Mme Sophie PESEUX, M. Pascal ROUTHIER, M. Djilalli SAHLAOUI, M. Kévin VEJUX, M. Patrick VERDIER

**Etaient absents** : M. Patrick AYACHE, M. Ludovic BARBAROSSA, M. Pierre-Charles HENRY, M. Patrick JACQUES, M. Jean-Paul MICHAUD, M. Frank MONNEUR, M. Philippe REGENNASS, Mme Céline TRONCIN VERGEY,

**Secrétaire de séance** : Mme Catherine BARTHELET

**Procurations de vote** : M. Patrick AYACHE donne pouvoir à Mme Catherine BARTHELET, M. Ludovic BARBAROSSA donne pouvoir à M. Anthony NAPPEZ, M. Pierre-Charles HENRY donne pouvoir à Mme Laurence MULOT CESARI, Mme Céline TRONCIN VERGEY donne pouvoir à M. Laurent JEUNET

## VOLET DECISIONNEL

**M. LE PRÉSIDENT.**- Je vous propose qu'on puisse s'installer et démarrer.

Alors, ce qui est important, c'est comme dans un vestiaire ou comme dans une salle de classe, regardez bien où vous êtes installés puisqu'à chaque fois vous serez au même endroit, ça évitera que vous cherchiez vos places. Il y a un petit plan qui a été fait.

Je veux remercier l'ensemble des services pour l'organisation de cette réunion de Bureau, et ainsi vous saurez exactement où vous êtes à chaque réunion. C'est important de le savoir.

Voilà pour ouvrir les choses.

On se fixe, puisque j'aime bien respecter le timing et les délais, parce qu'on a toutes et tous des obligations par la suite, maximum 16 h 30. Ce n'est pas comme à la gestion des déchets parce que travail fini, parti, mais presque, si on a terminé plus tôt, écoutez, chacun pourra repartir.

Avant de rentrer dans le vif du sujet de l'ordre du jour du Bureau, je voudrais vous donner la parole les uns les autres dans vos délégations respectives. Comment ça se passe ? Alors, notamment pour les conseillers communautaires délégués, si vous avez pu rentrer en contact avec les services, si vous avez commencé déjà à engager les premiers échanges sur les dossiers ; prise de contact sur les dossiers.

Anne, je te laisse la parole.

**Mme OLSZAK.**- Oui, c'est déjà une prise de contact avec l'aide aux communes. CTG, gros travail à venir, on a prévu de se voir, on a déjà commencé à caler. Alors, le mois de mai est particulier, il y a beaucoup de ponts et puis le CDP, ça y est la réunion est calée, on va se rencontrer aussi.

**M. LE PRÉSIDENT.**- OK super. Martial.

**M. DEVAUX.**- Pour la partie éco, on a commencé à travailler, on a fait une première réunion avec les directeurs de service. On a lancé deux réunions par semaine, une le lundi après-midi, le mardi matin et il y a pas mal de sujets.

**M. LE PRÉSIDENT.**- Sur les conseillers communautaires délégués, Patrick BOUZAT.

**M. BOUZAT.**- Pareil que Martial, avec Anne, on a commencé à rencontrer les différents services et également Madame la directrice générale adjointe des services.

Et en ce qui concerne le commerce de proximité et l'artisanat, on a déjà commencé à travailler avec les services et tout se passe bien.

**M. LE PRÉSIDENT.**- Très bien. Bruno.

**M. CAIRE.**- On a rencontré avec Catherine, ce matin à 9 heures, Hervé BARIOULET, le directeur Stratégie et Territoire. Et puis j'ai découvert le périmètre de tout ce que j'avais à faire. Il y a beaucoup de travail en mai-juin. Oui, c'est très chargé pour mai-juin. Voilà, c'est ça.

**M. LE PRÉSIDENT.**- Kévin.

**M. VEJUX.**- Alors, je dois rencontrer les services la semaine prochaine. On devait les rencontrer avec Marie et puis Monsieur AYACHE mardi. Alors, j'ai été pris au travail, mais c'est prévu que je les rencontre dans les prochains jours.

**M. LE PRÉSIDENT.**- Merci. Emile.

**M. BOURGEOIS.**- Bonjour à tous. Nous, ça a démarré pratiquement le lendemain de notre désignation, on a eu une première réunion avec l'ancien Vice-Président et les conseillers délégués. Et depuis quatre

ou cinq réunions, on a eu une présentation au personnel administratif et technique du service eau et assainissement. On a eu une autre réunion sur un problème concernant la commune de Thise. Tout se passe bien avec Laurent JEUNET.

**M. LE PRÉSIDENT.**- René.

**M. BLAISON.**- Bonjour à toutes et à tous. Les Gens du voyage, c'est la grosse période, je suis bien occupé. Au niveau des terrains familiaux, j'ai rencontré également le Maire d'Ecole-Valentin qui veut se mettre au courant concernant le terrain qui est prévu sur sa commune. Il nous a demandé certaines choses auxquelles on doit réfléchir. Voilà, tout est parti.

**M. LE PRÉSIDENT.**- Ça marche. Djilalli.

**M. SAHLAOUI.**- On n'a pas encore eu de prise de contact avec les services. On a reçu un mail justement pour la première réunion, pour le premier contact, le 18 mai à 14 heures.

**M. LE PRÉSIDENT.**- D'accord. Marie.

**Mme GRUILLOT.**- Bonjour. J'ai rencontré avec M. AYACHE, les différents services Mme GUIEU mardi pour un débriefing et mettre au courant un peu tout ce qui se passe. Et normalement on aura une réunion tous les mardis. On a démarré, voilà.

**M. LE PRÉSIDENT.**- Patrick.

**M. VERDIER.**- J'ai rencontré aussi le pôle ressources humaines, on a commencé fort avec l'organisation de la commission disciplinaire. On a fait quelques entretiens. La semaine prochaine, je rencontre, personnellement, plusieurs personnes des services, c'est en cours, ça se passe relativement bien d'ailleurs.

**M. LE PRÉSIDENT.**- Merci. Sophie.

**Mme PESEUX.**- Alors, nous avons commencé, nous avons rencontré avec Anne et Patrick tout ce qui concerne la Direction. Et puis à partir de la semaine prochaine, on rencontre plus précisément les services. Merci.

**M. LE PRÉSIDENT.**- Marie-Jeanne.

**Mme BERNABEU.**- Bonjour à tous. Nous nous sommes réunis ce matin pour la première fois avec une réunion de sensibilisation, et une première CAO le 22 mai. Et après, ce sera tous les vendredis des semaines impaires.

**M. LE PRÉSIDENT.**- C'est parti ! Jean-François.

**M. MENESTRIER.**- Bonjour à tous. Déjà deux réunions au service Environnement ; prise de connaissance des dossiers importants, et réunion ce matin également. Je pense que ça suit son cours, c'est très bien. Des dossiers intéressants qui vont arriver rapidement, on voit avec vous comment est-ce qu'on peut avancer sur le dossier.

**M. LE PRÉSIDENT.**- Merci. Hervé.

**M. GROULT.**- Bonjour à tous, j'ai rendez-vous la semaine prochaine avec la direction Santé publique avec la coordinatrice du Contrat local de santé. Et l'hôpital, je pense qu'il faut attendre que le Conseil de surveillance ait un nouveau Président et il faudra voir avec lui comment on peut travailler.

**M. LE PRÉSIDENT.**- Je rencontre prochainement le directeur de l'hôpital et puis je crois qu'il y a une date qui a été posée déjà, je crois, pour le Conseil de surveillance, je ne l'ai pas en tête, mais elle a été installée.

**M. GROULT.**- Si je peux me permettre, comme j'ai la parole par rapport aux représentations, parce qu'on commence à être invité un peu à droite, à gauche. A qui s'adresse-t-on ?

**M. LE PRÉSIDENT.** - Alors, je vais en parler après.

Est-ce que c'est à peu près bon pour tout le monde ? Est-ce qu'il y a d'autres interventions sur les autres questionnements ?

Pour répondre peut-être à la question Hervé GROULT.

Donc, le service Relations élus va évoluer vers un cabinet ressources qui accompagnera l'ensemble de l'exécutif de Grand Besançon Métropole. A l'intérieur de ce cabinet ressources, on aura Juliette LORTHOY qui sera directrice de cabinet Ville et Agglo mutualisé, qui est juste là si vous l'avez vue.

Ensuite, à l'intérieur de ce cabinet ressources, on aura Pierre-Alain THIEBAUD qui lui aura le rôle de chef de cabinet ressources qui accompagnera notamment les Vice-Présidents.

Et sous chaque personne que je viens de citer, directrice de cabinet mutualisée Ville/Agglo et Pierre-Alain, chef de cabinet Ressources, il y aura des collaborateurs thématiques qui seront rattachés. Voilà un petit peu comment va être structuré le cabinet. Alors, c'est pour ça qu'on l'appelle cabinet ressources, ce n'est pas un cabinet politique comme on peut l'entendre parfois, qui est plutôt le cas côté Ville. Là, c'est vraiment un cabinet ressources, vraiment Grand Besançon Métropole pour la coordination, un petit peu tout ça.

Et pour répondre plus précisément à la demande d'Hervé, c'est Pierre-Alain qui au niveau des invitations ou autres, va faire vraiment le lien. Pour l'instant, c'est comme ça, c'est vraiment votre interlocuteur privilégié. C'est bon pour vous ? En tout cas, on vous fera passer un petit peu des éléments là-dessus.

Autre sujet, pendant que vous ouvrez la porte à cette discussion-là : sur la relation presse, parce que je pense que c'est important. Vous allez recevoir un petit mail de process pour expliquer comment la relation presse va s'opérer. Parce qu'il se peut des fois que vous ayez un journaliste qui vous interpelle directement sur un sujet parce que ça correspond à votre délégation, ou d'ailleurs peut-être même des fois, pas à votre délégation. Relations presse, c'est toujours le cabinet qui traite la Relation presse et ça sera Juliette LORTHOY qui traitera.

Et ensuite, au regard de la spécificité de la demande, soit c'est traité conjointement Président/VP ou conseiller communautaire délégué, ou alors que VP ou conseiller communautaire délégué, ou alors si c'est quelque chose de très technique, ça peut être effectivement quelqu'un des services qui s'exprime. Mais j'ai plutôt tendance à dire qu'aujourd'hui ce sont les élus qui portent les politiques publiques, donc ce sont les élus qui s'expriment, et c'est le cabinet qui réoriente, en fonction du degré, et de la spécificité de la commande, en tout cas de la demande au niveau de la presse. Je pense que c'est bien qu'on ait aussi une organisation bien connue, bien identifiée. On vous fera passer un mail pour vous expliquer un petit peu tout ça. Si jamais vous êtes sollicités en premier, vous faites remonter l'information tout de suite à Juliette LORTHOY, directrice de cabinet, pour qu'elle puisse ensuite voir avec vous, avec moi, ou avec la Direction générale, comment on oriente un petit peu les choses. Ça sera un petit peu comme ça qu'on souhaite articuler.

Je pense que c'était important de vous donner ces éléments-là.

Comme nous sommes sur des points un petit peu différents, avant de rentrer sur l'ordre du jour, on en a échangé tout à l'heure au sein du Bureau exécutif, le CTM (Centre Technique Municipal) – alors, ce n'est pas non plus existentiel, mais je pense que c'est important de le poser sur la table – qui est positionné, vous le voyez les uns et les autres, avenue Clemenceau, après la grande Poste, l'ancien centre de tri, 80 % des agents sont communautaires, sauf que ça s'appelle encore Centre Technique Municipal. L'idée est de le faire évoluer, toujours en CTM, mais en Centre Technique Métropolitain, de manière qu'il y ait une identité métropolitaine qui soit positionnée sur le site.

Quand j'ai visité le CTM mardi matin, il est vrai que j'ai parlé de CTM, Centre Technique Mutualisé, et je vais rendre à César ce qui est à César, puisque Franck BERNARD a fait la visite avec nous, il y avait Catherine, il y avait Anthony. Franck a proposé que ce soit Centre Technique Métropolitain Grand Besançon Métropole. Je pense que c'est plutôt assez intéressant, et ça prend un petit peu son sens et on garde l'acronyme CTM, comme ça, on ne s'y perd pas.

Est-ce que vous y voyez un inconvénient particulier ? Ça a été validé par les Vice-Présidents.

Autre sujet à aborder avec vous : peut-être que vous avez été destinataires de mails ou éventuellement vous en avez entendu parler par différents canaux, ce qui se passe sur la société Gemdoubts à Novillars, puisqu'il y a notre collègue Lionel PHILIPPE, Maire de Novillars, qui nous a interpellés sur le sujet. Peut-être Pascal, si tu veux, comme tu es sur le secteur, de faire le relais.

**M. DERIOT.**- Cette société, il lui manque 1,5 million puisqu'elle est en redressement judiciaire. On a jusqu'à la fin du mois de mai pour qu'elle trouve 1,5 million. Alors, la première question qu'on se pose : est-ce que cette société est viable ? Apparemment ça l'est puisque j'ai reçu un mail du directeur, Marc EMERAUD, de la papeterie, qui nous donne tout un tas d'arguments, etc., et qui espère qu'on va réussir à sauver cette entreprise.

Sauf que nous, GBM, on ne peut pas – je parle sous ton couvert Ludovic – financer évidemment une entreprise. Alors, il ne reste plus que la Région et l'Etat pour apporter les 1,5 million qu'il manque. Sinon, c'est une entreprise qui va fermer. Il y a 70 familles qui sont concernées par cette fermeture. C'est une entreprise emblématique, ça fait déjà un petit bout de temps qu'elle existe. On espère que certains politiques vont se bouger pour qu'on arrive à sauver cette entreprise. On le dit souvent, on veut essayer de garder des entreprises dans notre région. C'est important de pouvoir les sauver quand elles sont en difficulté et de les aider. Mais c'est un dossier qui n'est pas simple.

**M. LE PRÉSIDENT.**- C'est un dossier qui est compliqué puisqu'effectivement il manque 1,5 million d'euros. L'actionnaire, Monsieur GEMAYEL, Libanais, a fait la promesse d'apporter 600 000 €. Aujourd'hui, il n'y a que 200 000 € qui ont été décaissés ; 400 000 € sont pour l'instant bloqués dans des banques françaises sous pavillon libanais, parce que les autorités sont en train de regarder si cet argent est propre, on va le dire comme ça. Il est vrai que c'est assez complexe.

La Région qui devait apporter 300 000 €, n'est plus que sur 150 000 €. Et puis nous, Grand Besançon Métropole, on n'a pas la compétence ni la possibilité d'apporter en direct sur l'aide à l'activité économique, donc c'est un petit peu compliqué pour nous côté Grand Besançon Métropole. Et aujourd'hui, je tenais à porter à votre connaissance un petit peu le sujet parce qu'on en a déjà parlé en réunion exécutif, et puis peut-être que vous en avez entendu parler, et puis ça touche un de nos collègues, qui est bien impacté, c'est 70 emplois, ce n'est pas négligeable.

Et puis Anthony nous faisait aussi la remarque tout à l'heure. Il est vrai qu'aujourd'hui Gemdoubts, en tout cas la société, bénéficie au niveau du fonctionnement, notamment au niveau des énergies, de coût très avantageux avec l'usine biomasse parce que ça ne leur coûte quasiment pas grand-chose, tu nous le disais toi-même. Ce n'est pas là-dessus en fait qu'ils sont en difficulté, ça veut dire que vraiment le modèle économique n'est pas simple. Alors, certes, ils ont peut-être du papier un peu plus cher que ce qu'ils achètent...

**M. DERIOT.**- Ils disent qu'ils ont des clients solides au national, comme à l'export.

**M. LE PRÉSIDENT.**- Et puis il faut savoir aussi que le SYBERT a une dette. En tout cas, la société a une dette en direction du SYBERT. Enfin, elle a une dette pas envers eux, mais envers nous.

**M. DERIOT.**- Il y a la famille, mais il y a aussi des sous-traitants qui sont concernés, si ça ferme, c'est quelque chose de très important. Je sais que le Maire de Novillars, Lionel PHILIPPE, a contacté aussi le directeur. Ils sont en lien pour essayer, aussi, que de leur côté, ils se bougent au niveau du personnel, etc. Je pense que ça va finir en manifestation à un moment ou à un autre.

**M. LE PRÉSIDENT.**- Ils sont en redressement judiciaire, c'est urgent, ils ont besoin de fonds, là, tout de suite, maintenant.

**M. CAIRE.**- Ils sont déjà en redressement judiciaire ?

**M. LE PRÉSIDENT.**- Oui, ils sont déjà en RJ.

**M. VERDIER.**- Est-ce que la collectivité ne peut pas voir aussi avec la BPI, parce que la BPI finance aussi des entreprises et peut-être s'ils voient que la collectivité pousse cela, ils seraient plus opportunistes à prêter de l'argent aussi ?

**M. LE PRÉSIDENT.**- La particularité, il est vrai qu'on en a parlé aussi tout à l'heure, c'est le côté redressement judiciaire. Et quand tu es en redressement judiciaire, les banques ou les prêteurs sont plus que, plus que, plus que frileux de faire.

Et nous, on pourrait éventuellement intervenir, Monsieur le DGS nous en faisait part aussi, sur le côté immobilier d'entreprise ou autre, mais c'est très long dans le process ; c'est aussi coûteux pour la collectivité et ça ne répondra pas à leur urgence immédiate.

Voilà, c'était important de vous le porter à votre connaissance pour que vous l'ayez, parce que ça reviendra peut-être en séance par le biais de notre collègue.

Pas d'autres questions ou interventions ? Non.

### **1. Désignation d'un secrétaire de séance**

**M. LE PRÉSIDENT.**- Alors, si on rentre un petit peu sur l'ordre du jour du Bureau, qui est préparatoire à notre Assemblée communautaire, il faut qu'on désigne un secrétaire ou une secrétaire de séance.

**Mme BARTHELET.**- Les comptes-rendus sont faits évidemment. Pour celles et ceux qui ont peur, vous ne serez pas amenés à faire le compte-rendu, mais à le relire et à aller signer les délibérations. Je peux le faire pour la première fois pour vous lancer.

**M. LE PRÉSIDENT.**- Catherine.

**Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, Monsieur le Président :**

- ouvre la séance du Bureau,
- procède à la vérification du quorum,
- annonce les pouvoirs reçus pour la séance,
- invite les élus potentiellement concernés par les questions de conflits d'intérêts à se signaler lors de l'examen des rapports,
- invite le Bureau à désigner un secrétaire de séance,

**A l'unanimité, le Bureau nomme Catherine BARTHELET secrétaire de séance.**

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 29

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

**2. Approbation du procès-verbal de la séance du 12 février 2026**

**M. LE PRÉSIDENT.**- Sur l'approbation du procès-verbal de la séance du 12 février, je ne sais pas si vous avez des observations particulières sur ce procès-verbal ? *[Pas d'observation]*

**A l'unanimité des membres en exercice et présents lors du précédent mandat, le Bureau approuve le Procès-Verbal de la séance du Bureau du 12 février 2026.**

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 5

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

La secrétaire de séance,

Catherine BARTHELET  
Vice-Présidente



Le Président, 7

Ludovic FAGAUT  
Maire de Besançon

